

Un médecin dénonce une triple violation du secret professionnel : nos données chez Microsoft !

written by Christine Tasin | 5 mai 2020



On en apprend tous les jours. Je ne sais pas qui est ce médecin, je ne sais pas s'il roule pour un parti ou une association ou bien s'il réagit comme un citoyen lambda, mais ce qu'il dit me semble important.

Ce jeune médecin pète littéralement les plombs, révolté du rôle de mouchard que Macron veut lui faire jouer et, circonstance aggravante, du rôle de Microsoft.

Je résume ci-dessous les 3 violations du secret médical que serait en train d'organiser sciemment le gouvernement selon l'auteur de la vidéo qui s'écrie : *je suis médecin, je ne suis pas flic, on nous demande, contre quelques euros, de vous fliquer et de violer le secret médical. C'est hors de question.*

-Les médecins doivent faire remonter à l'assurance maladie la liste de tous les cas positifs au Covid-19... mais en plus, également, la liste de tous les contacts de ces cas positifs, avec leur adresse, afin qu'on leur envoie une « brigade sanitaire »

-Un projet de loi devait être examiné hier lundi 4 mai, consistant à créer un « nouveau système d'information des données de santé » pour lequel on ne vous demandera pas votre consentement. Ils pourront faire ce qu'ils voudront de vos données de santé et les envoyer où et à qui ils veulent... Ils prétendent que c'est dans le cadre du Covid, de l'urgence sanitaire, que ces données ne seraient pas conservées plus d'un an, mais...

-Les données de santé conservées sur la « plate-forme nationale de partage des données de santé » (plate-forme qui, naturellement, porte un nom anglais « Health Data Hub »)(1), seraient sur un serveur appartenant... à Microsoft !

Ce médecin évoque, bien entendu, l'usage qui pourra être fait de ces données par des employeurs, des assureurs (notamment des banques) qui pourraient avoir accès à vos données médicales... qu'elles soient cédées volontairement, vendues, volées, hackées...

(1) Pour en savoir plus sur ce Health Data Hub mis en place par Buzyn (encore elle !!!) l'année

dernière. Une usine à gaz pour ce que je peux comprendre... Le *Meilleur des Mondes* et 1984 c'est de la roupie de sansonnet par rapport aux usines à gaz mises en oeuvre par la clique Macron-Buzyn. Et qu'ils utilisent le coronavirus pour avancer encore plus vite et compléter avec les données des contaminés et de leurs contacts leur « *Health data hub* »... **On ne sait pas encore tout, mais plus on gratte, plus on découvre des rouages étranges et les tentacules d'une pieuvre inquiétante...**

Dans son [rapport](#) remis le 12 octobre 2018 à Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, la mission de préfiguration de la « Plateforme des données de santé » (Health data hub) a proposé une feuille de route pour la mise en œuvre opérationnelle de cette **plateforme d'exploitation des données de santé**, ainsi que des recommandations, notamment sur les aspects organisationnels et réglementaires pour qu'elle puisse se dérouler dans un contexte favorable. La Ministre a confirmé la mise en place de la « Plateforme des données de santé » (**Health data hub**) au premier trimestre 2019 et a confié au directeur de la DREES cette mission.

La « Plateforme des données de santé » a pour objectif de favoriser l'utilisation et de multiplier les possibilités d'exploitation des données de santé, en particulier dans les domaines de la recherche, de l'appui au personnel de santé, du pilotage du système de santé, du suivi et de l'information des patients. **Il permettra le développement de nouvelles techniques, notamment celles liées aux méthodes d'intelligence artificielle.** Il aura un rôle de promotion de l'innovation dans l'utilisation des données de santé, et sera notamment associé aux instituts 3IA qui se sont positionnés dans le domaine de la santé, et plus généralement aux différentes initiatives portées par le Gouvernement dans le cadre de la stratégie intelligence artificielle nationale.

La création de la « Plateforme des données de santé » (Health data hub) est prévue dans le projet de loi relatif à l'organisation et à la transformation du système de santé sous forme d'un groupement d'intérêt public (GIP) qui reprendra les missions actuelles de l'Institut national des données de santé (INDS), tout en les élargissant.

Pour mettre en place cette structure, plusieurs actions sont à entreprendre dont certaines sont déjà en cours :

- Créer une plateforme technologique de mise à disposition des données de santé.
- Organiser l'accompagnement technique des producteurs pour la collecte et l'amélioration de la qualité des données.
- Renforcer l'accompagnement des utilisateurs sur les aspects suivants : accompagnement dans la compréhension des données disponibles et de leur potentiel de valorisation ; accompagnement dans les démarches administratives et institutionnelles dans l'optique d'industrialiser le processus afin qu'il devienne moins coûteux pour les équipes ; participation au financement de briques technologiques nécessaires à la mise en œuvre des projets et réutilisables par la communauté.
- Promouvoir des événements fédérateurs au sein de la communauté tels que l'organisation de challenges visant à mettre en valeur les compétences expertes des acteurs de l'écosystème sur des jeux de données ciblés.

Première version de la plateforme

La première version de la plateforme technologique et du dispositif d'accompagnement sera testée par des « projets pilotes » sélectionnés en avril 2019 dans le cadre d'un appel à projets. Ils contribueront à la co-construction de la Plateforme des données de santé par l'enrichissement de son catalogue de données et l'expérimentation de son offre de services.

Pour en savoir plus : <http://healthdatahub.solidarites-sante.gouv.fr>
Lien vers l'appel à projet : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/hdh-ap.pdf>

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/acces-aux-donnees-de-sante/article/plateforme-des-donnees-de-sante>

Il vous appartient de dire à votre médecin que vous refusez qu'il fasse remonter tout renseignement vous concernant et concernant vos contacts. Il vous appartient de ne pas dénoncer vos contacts, d'ailleurs... Il est évident qu'ils sont en train, sous prétexte d'épidémie, de préparer un grand flicage généralisé... et quand l'application sera prête pour smartphone, « ils » sauront comment vous encourager/obliger à l'utiliser...